



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

JEUDI 30 OCTOBRE 2014 à 20H.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. CPAS : modification budgétaire n°2.
2. Construction d'une nouvelle école à Nassogne - Convention relative au prêt sous la garantie du Service Général des Infrastructures Subventionnées.
3. Plan Cigogne III – Programmation 2014-2018 : introduction d'une fiche projet : ratification.
4. Rénovation des façades du bâtiment du CPAS à Forrières : approbation des conditions et du mode de passation.
5. Rénovation des châssis et portes de l'ancien presbytère de Forrières et du presbytère de Bande : approbation des conditions et du mode de passation.
6. Création d'un parcours sportif à Nassogne : approbation de l'avant-projet (ratification) et arrêt de la procédure.
7. Développement rural. Programme européen Leader 2014-2020. Elaboration du Plan de Développement Stratégique du Groupe d'Action Locale RoMaNa, par le Pays de Famenne.
8. Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs.
9. Règlement-taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés dans le cadre du service ordinaire de collecte.
10. Ecole communale de la Lomme – Direction : appel à candidature et approbation du profil de fonction.
11. Règlement relatif à l'attribution du mérite sportif : adaptations.
12. Fabriques d'église : budgets 2015 - avis.
13. Assemblée générale du secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE : ordre du jour.
14. Communications.

HUIS CLOS.

15. Bail de location du droit de chasse à Bande – avenant : ratification.
16. Nominations temporaires d'enseignants maternels et primaires.

Nassogne, le lundi 20 octobre 2014.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,



Charles QUIRYNEN



Marc QUIRYNEN